

### VERS UN COEUR DE BOURG PLUS FONCTIONNEL ET CONTEMPORAIN

La revitalisation du centre-bourg de Sainte Gemmes d'Andigné passe nécessairement par la requalification des espaces publics pour accompagner et faciliter les déplacements dans le centre, donner envie de consommer, de s'arrêter, de flâner, de profiter, d'échanger ...

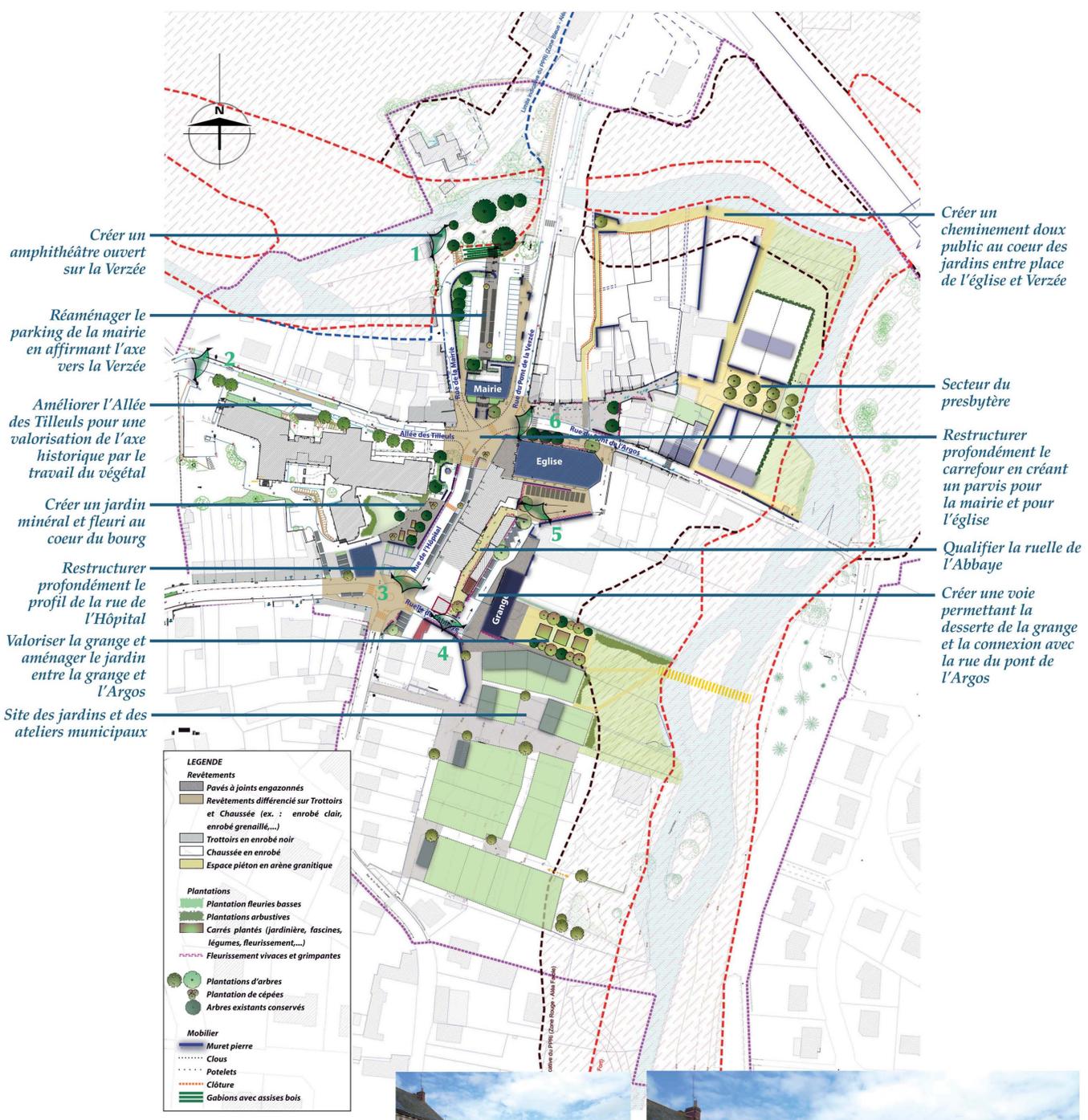
#### CONSTATS

- Un centre doté d'un nombre confortable d'espaces publics, largement dimensionnés notamment pour l'offre en stationnement qui est proposée
- Des aménagements un peu datés mais qui soulignent l'importance donnée au cœur de bourg depuis des années
- Des espaces aujourd'hui juxtaposés qui gagneraient à être dans une continuité d'aménagement et de fonctionnement pour conforter leur rôle et leur appropriation
- Des espaces à la vocation parfois mal définie, sans usage spécifique

#### PROJET

- Réaménager la « place-carrefour centrale » devant la mairie et l'église pour en atténuer l'aspect routier, tout en permettant une circulation fluide et un stationnement facilité pour soutenir l'activité commerciale
- Réaménager la rue de l'Hôpital
- Valoriser la place historique de l'église
- Redéfinir les usages du jardin de la maison de retraite et proposer un jardin intergénérationnel au cœur du bourg
- Mettre en scène et valoriser le site de la grange en lien avec la ruelle de l'Abbaye, en proposant une nouvelle définition des espaces

#### PLAN GUIDE DE L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS



1 - Un amphithéâtre vers la Verzée pour favoriser l'appropriation du site



2 - Un cadre végétal pour souligner l'axe historique de l'allée des Tilleuls



3 - Rue de l'Hôpital et les jardins du centre bourg : un cadre végétal et fleuri pour de nouveaux usages au cœur du bourg



4 - Ruelle de l'Abbaye et parvis de la grange : pour une mise en scène du patrimoine bâti ancien



5 - Une nouvelle rue de la grange en reconfigurant les espaces privés/publics pour permettre une desserte en sens unique



6 - La qualification de la place de l'Eglise s'appuie non seulement sur la qualification des espaces publics (revêtement, fleurissement) mais aussi sur la reprise des façades